



**INFORMATION RAPIDE**  
**N°2017-08**

**DENEIGEMENT**

Les personnes âgées de 70 ans et plus qui sont dans l'incapacité d'assurer le déneigement de leur entrée et du trottoir devant leur domicile sont priées de se faire connaître en Mairie (03.84.23.71.92) **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2017.**

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'à la fin de l'année pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune.

Vous devez pour cela vous présenter en Mairie, muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

A cet effet, une permanence sera assurée **le samedi 30 décembre 2017 de 10h00 à 12h00.**

**Le Maire  
Jean-Luc ANDERHUEBER**

*Toutes les infos de la Commune sur notre site Internet : [www.saint-germain-le-chatelet.fr](http://www.saint-germain-le-chatelet.fr)*

